

Murzo le 29 novembre 2018

Mairie de Murzo

20160 - Murzo

Mairie.murzo@orange.fr

Monsieur COLONNA d'ISTRIA
Commissaire enquêteur

Objet : Enquête publique / DUP source de Libbiu

Monsieur ,

Je tiens tout d'abord à vous exprimer ma reconnaissance et celle des membres du Conseil Municipal pour l'exemplarité de votre mission.

Toutefois je suis dans l'obligation de faire des remarques sur la finalité de ce dossier :

Le rapport de l'hydrogéologue ne spécifie pas la nécessité d'une protection immédiate du captage et ce point me paraît pourtant capital pour l'avenir de l'ouvrage d'une part et pour un problème de salubrité quotidienne d'autre part.

En effet :

- Lors de votre visite sur le site de Libbiu vous avez dû constater la difficulté d'accès : deux heures de marche pour des personnes aguerries sur une pente assez raide par endroits.
- Les téléphones portables ne captent pas sur tout le parcours.
- Selon les conditions météorologiques il est difficile de suivre aisément le sentier perdu dans le brouillard et inondé par les ruisselets qui descendent de la montagne de Libbiu .

En conséquence :

- Il sera matériellement impossible d'envoyer régulièrement l'employé municipal pour vérifier l'intégrité du captage et l'absence d'animaux (sangliers-lapins-renards-vaches-cochons etc..) en état de décomposition comme cela a été constaté à maintes reprises.

- Il est impossible pour des raisons évidentes de sécurité que l'agent technique monte seul à la source et pour qu'un Conseiller Municipal ou un administré l'accompagne il faudra impérativement programmer la visite le samedi (toute personne valide du village n'étant pas libre en semaine) Ceci nous obligera à payer des heures supplémentaires à l'agent et la commune est loin d'être très riche.

- De plus en admettant que l'on programme ces visites de façon la plus régulière et la plus fréquente possible qui peut assurer qu'entre deux passages un animal ne viendra pas polluer le site ?

En conséquence je vous demande de bien vouloir soumettre ces remarques à l'autorité de tutelle et vous prie de croire, Monsieur à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire : Dorothée COLONNA-VELLUTINI